[Prix, deux ſols.]

LETTRE

DE MM. LES MAIRE

ET OFFICIERS MUNICIPAUX

DE LA VILLE DE BORDEAUX,

A M. DUPORT, Garde des Sceaux.

Bordeaux, le 30 Novembre 1790.

MONSIEUR,

Les ſervices que vous avez rendus à la choſe publique pendant la révolution avoient dû vous faire remarquer honorablement par les citoyens de la capitale :

auſſi vous avoient-ils témoigné à la fois, & leur reconnoiſſance & leur confiance, en vous appellant à une des places les plus difficiles & les plus importantes de l'adminiſtration. Cependant il paroiſſoit y avoir bien loin encore des places décernées par la reconnoiſſance publique aux poſtes éminents qui ne peuvent être remplis que par la volonté du monarque. Trop ſouvent le cœur de Louis XVI a été égaré ſur le choix des perſonnes à qui il a accordé ſa confiance, & la France a gémi plus d'une fois de ſe voir opprimée contre les intentions bienfaiſantes d'un Roi dont la bonté perſonnelle étoit généralement reconnue. Nous rendons, dans ce moment, graces à la providence de ce qu'il a ſu, en vous choiſiſſant, diſtinguer la voix du peuple de la voix trompeuſe des courtiſans, & nous nous félicitons, MONSIEUR, de vous voir appellé au miniſtère le plus important pour la Nation. Premier Miniſtre de la loi, vous aurez à préſenter à l'accepta-



tion du chef ſuprême de l'empire, celles que nos repréſentants ont encore à faire pour achever la plus belle conſtitution qui ſoit jamais ſortie de la main des hommes. Vous aurez enſuite le ſublime emploi de faire connoître, aimer & exécuter ces loix ſacrées deſtinées à faire notre bonheur ; & c'eſt ainſi qu'en affermiſſant chaque jour l'ouvrage de nos immortels légiſlateurs, vous vous aſſocierez à leur gloire, & tranſmettrez à la poſtérité la plus reculée votre nom chargé des touchantes bénédictions d'un peuple libre & reconnoiſſant.

Veuillez, Monsieur, agréer l'hommage d'une cité qui s'eſt diſtinguée dans cette heureuſe révolution par ſon patriotiſme, ſon amour pour la liberté, & le reſpect qu'elle n'a ceſſé de montrer pour la juſtice & les loix. Elle s'adreſſera à vous, avec confiance, toutes les fois qu'elle aura à former quelque réclamation dans laquelle le bien général de l'état ſe conciliera avec ſes avantages particuliers, & comme nous

tâcherons de ne jamais ſéparer l'un des autres ; nous eſpérons de trouver en vous un protecteur & un appui, ſoit auprès de Sa Majeſté, ſoit auprès du Corps Légiſlatif.

Nous ſommes avec reſpect,

MONSIEUR,

Votre très-huble & très-
obéiſſant ſerviteur,

LES MAIRE ET OFFICIERS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE BORDEAUX.

Certifié conforme à l'original,

BASSETERRE, *ſecrétaire-greffier.*

REPONSE

De M. DUPORT, Garde des Sceaux, à MM. les Maire et Officiers municipaux de la ville de Bordeaux.

Paris, le 15 Décembre 1790.

Vos félicitations, Messieurs, ont d'autant plus flatté mon cœur, qu'elles me rappellent, avec la franchise qui convient à des hommes libres, les importants & sublimes devoirs que la patrie m'impose. Le moment est venu, enfin, où les Ministres du Roi s'élèvent au rang d'Officiers de la nation, & c'est à remplir dignement ce poste honorable, que je me dévoue sans réserve & sans crainte. Heureux

que mes concitoyens s'empreſſent d'animer mon zèle & mon courage par les témoignages multipliés de leur confiance & de leur eſtime : plus heureux encore, ſi mon inviolable attachement aux loix & le ſacrifice de mon exiſtence entière, peuvent contribuer à l'affermiſſement d'une conſtitution qui nous aſſure tant de gloire & de proſpérité.

C'eſt à vous, ſur-tout, Meſſieurs, c'eſt à votre illuſtre cité, qu'il appartient de ſeconder mes efforts. Vous avez donné au monde un ſpectacle nouveau, vous avez démenti, par une exemple à jamais mémorable, ces préjugés iujurieux au commerce, que la philoſophie même ſembloit accréditer. On a vu un peuple de négociants s'enflamer d'une noble ardeur, à la voix de la liberté, immoler ſes plus chers intérêts, prodiguer ſes tréſors, armer ſes mains pour la conquérir & la défendre. On a ve ce peuple conjurer, par ſa ſageſſe & ſa fermeté, les orages qui menaçoient d'éclater autour de lui, maintenir dans

ſes murs l'autorité des loix, les faire reſpecter au dehors & mériter à double titre les couronnes civiques. Généreux Bordelois, craignez-vous que de ſi grandes actions & de ſi grands ſervices ne tombent dans l'oubli ? Vous réclamez le foible ſecours de ma voix auprès du Monarque & du légiſlateur. Sachez mieux vous eſtimer vous-mêmes. Croyez que vos vertus patriotiques ſont pour vous la plus puiſſante recommandation & que vous n'avez pas beſoin de celles d'un Miniſtre qui ne laiſſera cependant échapper aucune occaſion de vous prouver ſa vive reconnoiſſance.

Agréez, Meſſieurs, mes ſincères remercimens. *Signé* M. L. F. DUPORT.

Certifié conforme à l'original,

BASSETERRE, *Secrétaire-greffier.*

A BORDEAUX,

chez M. RACLE, imprimeur de la Commune, rue Saint-James 1790.